



10 Octobre 2014

10 ans : Unité Prévention Transport (UPT)

Contact presse

Céline PACCLOUD : 04 93 72 31 10
paccoud@adsea06.org

www.adsea06.org



Sommaire

• L'UPT, présentation	3
• L'UPT en chiffre	5
• L'UPT, depuis 10 ans avec les jeunes dans les trains	6
• L'UPT, la reconnaissance	8
• L'UPT, l'avenir du dispositif	9
• Les partenaires	11
• Contacts	11

L'UPT, présentation

L'UPT, un service de l'ADSEA 06

L'ADSEA 06 est une association d'intérêt général à but non lucratif (loi 1901), créée et déclarée à la Préfecture des Alpes-Maritimes le 5 décembre 1945. Agréée et habilitée par l'Etat et les collectivités territoriales, elle figure dans le département parmi les plus anciens partenaires associatifs des pouvoirs publics. Elle poursuit un objectif à caractère exclusif d'assistance et de bienfaisance.

L'ADSEA 06 regroupe, dans le département, 22 établissements et services spécialisés dans l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge de jeunes enfants, d'adolescents et d'adultes souffrant d'un handicap mental, de troubles psychiques ou de graves difficultés d'insertion sociale. Son action s'oriente autour de 3 pôles d'activité (Pôle Social, Pôle Handicap mental Enfants et Pôle Handicap mental Adultes), l'UPT faisant parti du Pôle Social de l'ADSEA 06.

L'ADSEA 06 en chiffre : 665 salariés (permanent et temporaire), 890 personnes accueillies (490 enfants et 400 adultes) et chaque année, plusieurs centaines de jeunes sont pris en charge dans le cadre d'activités éducatives en milieu ouvert, en réponse à des problèmes éducatifs variés. Plus d'information sur l'ADSEA 06 : www.adsea06.org



En juin 2003, le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et la Direction Régionale de la SNCF ont signé un programme de sûreté qui comportait une action destinée à compléter les interventions de contrôle et de sécurité par une intervention de prévention sur les comportements incivils des jeunes.

Le transport ferroviaire est en effet le théâtre de plusieurs types d'incidents récurrents. Aussi, le 23 juillet 2004, une convention bipartite a été signée par l'ADSEA 06 et la SNCF afin de développer une intervention éducative sur les lignes TER.

Le 1^{er} septembre 2004, l'Unité Prévention Transport (UPT) de l'ADSEA 06 débutait officiellement son action éducative dans les trains.

Les objectifs : La mission de l'UPT est la prévention des comportements incivils par des actions éducatives auprès des jeunes de 10 à 25 ans.

Axe n°1 : La prévention générale

Intervention dans les structures éducatives que fréquentent les jeunes : établissements scolaires, structures socio-culturelles et socio-éducatives..., sous forme de conférences, expositions, animations et groupe de discussion avec les jeunes et leurs encadrants.

Axe n°2 : La prévention éducative

- La présence éducative dans le TER et dans les espaces d'attente, les gares, pour réaliser des interventions éducatives auprès des jeunes
- Les interventions éducatives individuelles et collectives, sur les sites SNCF et dans l'environnement habituel des jeunes. Puis, mise en relation avec les institutions éducatives existantes.

● Axe n°3 : La prévention de la récidive

- L'accompagnement des auteurs d'actes délictueux dans l'exécution des sanctions qui leur sont administrées pour l'intégration de la loi, des règles et des conséquences de transgression
- Les accompagnements individuels et la coopération avec les institutions qui assurent déjà des prises en charge judiciaires à leur sujet
- Le suivi éducatif autour des TIG et de mesures de réparation menés au sein des services de la SNCF.

● Axe n°4 : L'aide aux victimes

- La présence aux victimes, jeunes et adultes, et leur orientation vers le service adéquats (SOS voyageurs SNCF, accès au droit, aide aux victimes)
- Les campagnes de prévention et d'information des clients sur les actions de prévention et de sécurité mise en œuvre par la SNCF.

En octobre 2013, une nouvelle équipe s'est constituée au sein du service UPT : la médiation éducative.

L'ADSEA 06 s'appuie désormais sur l'intervention de 6 médiateurs en Contrat d'Avenir.

Ses principales missions sont :

- Prévenir les incivilités et les troubles excessifs de proximité par une médiation au quotidien par une présence fixe et ciblée dans les TER et gares prioritaires,
- Rassurer les usagers des TER, humaniser les espaces gares,
- Protéger le cadre de vie et les biens,
- Etre un relais de proximité et de complémentarité des intervenants éducatifs,
- Favoriser la réinscription des jeunes sur des dispositifs locaux,
- Mettre en place des actions collectives adaptées aux problématiques des gares prioritaires, en autonomie ou en partenariat.



- **Gares prioritaires** : Saint-Augustin (plus importante gare TER en fréquentation de la région PACA), Cagnes sur Mer
- **Gares secondaires** : Antibes, Cannes

L'UPT, en chiffre



Le service Unité Prévention Transport fête ses 10 ans d'expérience et de conventionnement avec la Direction Régionale TER de la SNCF des Alpes-Maritimes et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

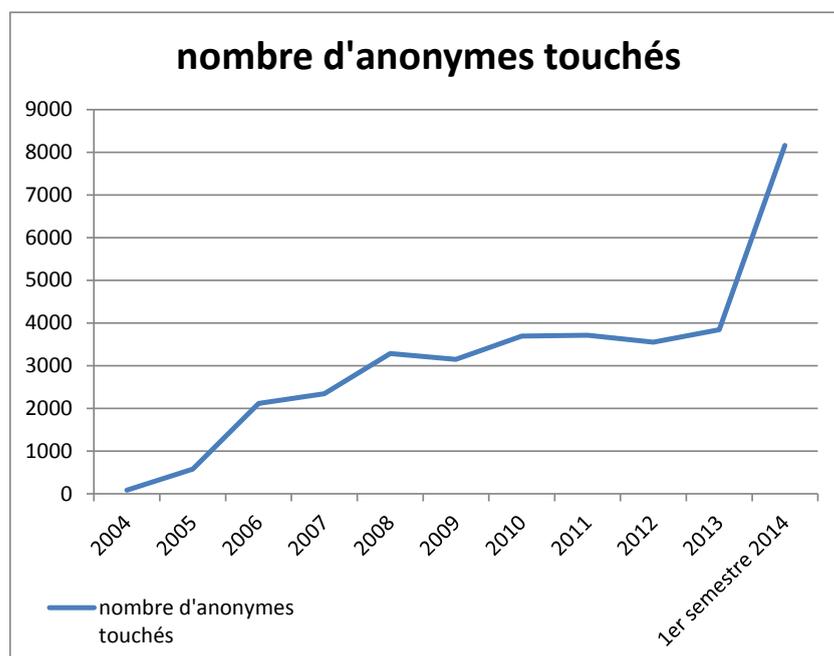
Sa mission « la prévention des incivilités par des actions éducatives à bords des TER » a fait la singularité de ce service expérimental, né en 2004..

Au fil des ans...

2004 - 2006 : 3 éducateurs spécialisés, 1 ligne TER : la découverte

2006 - 2013 : 6 éducateurs spécialisés, 3 lignes TER : l'extension

2013 - 2014 : 7 éducateurs spécialisés, 7 médiateurs éducatifs : la complémentarité



L'UPT, depuis 10 ans avec les jeunes dans les trains

Stands prévention en gare - 2006 -

7 actions estivales sur la prévention du Sida (campagne d'été régionale) ont été réalisées en gare de Nice Ville, Antibes, Cannes et Villefranche sur Mer et ont permis de toucher 487 personnes (dont 130 mineurs et jeunes majeurs) transitant par l'espace gare.

Depuis 2006, ces stands sont réalisés chaque été en partenariat avec la Mutualité Française et la SNCF.



Projet Graff 2008 et 2012

Les actions collectives autour d'un projet révèlent un partenariat important et de qualité avec les partenaires SNCF et la Région PACA, des centres de formation et du service jeunesse de la Ville d'Antibes.



Inauguration de la fresque du souterrain de la gare d'Antibes, 14 juin 2008



Deuxième inauguration de la fresque du souterrain de la gare d'Antibes, 16 juin 2012

« La Fresque réalisée par les jeunes a été inaugurée le 16 Juin 2012 à 18h en présence des élus de la ville d'Antibes, du Conseil Régional, de l'Education Nationale, de la SNCF et des partenaires du projet (Gare et Connections- Gare d'Antibes- Centre de Formation du Bâtiment d'Antibes – Direction Jeunesse loisirs de la ville d'Antibes – ADSEA06/ UPT). 12 Jeunes ont participé à cette journée clôturant un travail en amont important. Une belle journée, une belle fresque, un bel objectif. »

Permanences éducatives à bord du mini-bus UPT ADSEA 06 - 2010 -

Depuis Septembre 2010, des permanences à bord d'un mini-bus sont réalisées dans les gares de St Augustin et Cagnes sur Mer. Cet outil relationnel permet aux éducateurs d'effectuer des entretiens individualisés et de se faire identifier par les jeunes voyageurs.



Les projets citoyens auprès des collégiens de la Roya-Bévéra

Chaque année, l'équipe éducative UPT réalise un projet citoyen, voici quelques exemples :



2007 : une « Charte de bonne conduite » réalisée par les collégiens de la Vallée de la Roya-Bévéra et les éducateurs de l'UPT, est affichée dans toutes les gares du parcours.

Des collégiens, acteurs d'un jour, nous parlent du train des merveilles... - 2011 -

Le 15 Juin 2011, une représentation de théâtre, « VIS MON TRAIN » créée par les collégiens de la ROYA BEVERA, s'est tenue au cinéma de Tende. Encadrés par l'équipe éducative de l'Unité Prévention Transport de l'ADSEA06, avec le soutien technique de la Compagnie théâtrale MIRANDA, les saynètes écrites et jouées par les jeunes décrivaient leur réalité d'adolescents à bord des trains, à l'internat (le train et ses dangers, le rapport aux autres, aux contrôleurs, les conduites à risques...)

« Des jeunes collégiens, prennent le train le lundi matin et le vendredi soir afin de suivre leur scolarité au sein des internats de Sospel, Breil sur Roya et St Dalmas de Tende. Ils sont 90 élèves à chaque trajet...

Une équipe d'éducateurs intervient à bord des trains afin de mener des actions de prévention en partenariat avec la SNCF. C'est dans ce cadre précis que les ateliers théâtre ont vu le jour afin de créer, par les jeunes, un support de prévention pour les autres jeunes... »

L'UPT, la reconnaissance

06 COULISSES

FRANCIS MILLIASSEAU, directeur de l'unité prévention transport à l'ADSEA06



« Notre action s'inscrit en complémentarité des interventions de contrôle et de sécurité réalisées par le personnel SNCF. Présentes sur les lignes Nice-Cannes, Cannes-Grasse et Nice-Breil-Tende, nos équipes éducatives ont pour mission de prévenir tous les comportements incivils des jeunes de 10 à 25 ans. Nos actions : animations citoyennes en gare, règlements de conflits, respect mutuel entre les jeunes et le personnel SNCF »

TÉMOIGNAGE



PHILIPPE DIJOL, coordinateur citoyenneté et solidarité à la direction régionale SNCF Paca

« La présence des éducateurs spécialisés à bord des trains et dans les gares a un effet positif car elle contribue à prévenir les situations dangereuses. Les nombreuses actions individuelles ou animations collectives des éducateurs auprès des jeunes constituent autant de temps d'échange et de repères d'adultes pour les inciter à respecter les autres et ainsi participer au « bien voyager ensemble ». Cette dynamique est une forme innovante pour réinvestir l'espace collectif et créer un véritable lien social avec des jeunes fragilisés en les aidant à s'accomplir. »

Sûreté

SNCF POURSUIT SON PLAN D'ACTION

> SNCF MULTIPLIE SES EFFORTS AVEC SES PARTENAIRES POUR AMÉLIORER LA SÛRETÉ AUSSI BIEN DANS LES GARES QU'À BORD DES TRAINS TER.

Partie intégrante de la convention signée entre l'autorité organisatrice des transports (le Conseil régional Paca) et SNCF, le programme régional sûreté précise les actions et les moyens à mettre en œuvre pour assurer la sûreté des clients du TER en gare et dans les trains.

Chaque année, SNCF élabore un plan d'action régional sûreté qui prend en considération les événements délictueux survenus au cours des mois passés afin de mieux les juguler. L'année 2009 a été marquée par une nette « augmentation des actes d'incivilité, comme les traversées de voies intempêtes, les insultes envers les agents SNCF et entre clients... », une hausse que nos partenaires de la police et de la gendarmerie ont aussi constatée », souligne Gérard Vaccari, délégué régional sûreté. Un des maillons de la lutte contre l'insécurité que mène SNCF repose sur le poste d'analyse et de gestion opérationnelle (PAGO). Les partenaires – SNCF, police, gendarmerie, douanes – se réunissent une fois par semaine pour mettre au point la stratégie commune basée sur l'analyse des faits écoulés, ainsi que sur les grands événements à venir. Ensemble, ils définissent, entre autres, le juste déploiement des forces qui garantira la tranquillité des voyageurs. Et, lorsque des dérives sont constatées sur une ligne malgré les mesures préventives, ils déclenchent des opérations ponctuelles de redressement. Ainsi, le 4 novembre 2009, les forces de l'ordre et le service interne de sécurité de SNCF (sûreté ferroviaire) ont sécurisé pas moins de soixante-dix trains avec, à la clef, dix-sept arrestations sur la ligne Marseille-Nice.

L'autre volet de la lutte contre l'insécurité dans les gares et les trains est la prévention. Prévention en interne, par la formation des contrôleurs à la gestion des conflits. Savoir quel comportement adopter face à l'agressivité ou à l'incivilité permet souvent de ne pas envenimer les situations conflictuelles. Prévention dans les trains en les équipant de matériel vidéo, qui enregistre les événements, ce qui a un effet dissuasif sur les personnes mal attentionnées. À ce jour, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte une quarantaine de rames pourvues de vidéo, et espère voir son parc entièrement équipé dans les années à venir. Prévention en direction des jeunes, enfin :



Pour bien connaître les risques liés à l'environnement ferroviaire dans lequel elles sont amenées à intervenir, les forces de l'ordre de la région ont pu bénéficier d'une demi-journée d'information.

dès 2003, un partenariat a été scellé avec les associations ADSEA 06 et ADDAP 13 pour prévenir les comportements délictueux des jeunes sur des axes identifiés comme sensibles. Pérennisé depuis février 2007, ce dispositif se concrétise par la présence à bord des trains et dans les gares d'éducateurs spécialisés. De nombreuses interventions en milieu scolaire, effectuées par des cheminots volontaires, ont par ailleurs permis de sensibiliser près de douze mille enfants et adolescents au cours de l'année scolaire 2008-2009. Par ces moyens déployés, SNCF met tout en œuvre pour offrir à ses clients l'assurance d'un voyage plus tranquille. ●

Photo: DS SNCF

PARTENAIRES n°27 - Hiver 2009/2010 - Journal SNCF Région PACA

Louis DUBOUCHET, sociologue

« Né en 2004, le programme régional de prévention des incivilités dans les TER avait pour ambition d'acheminer, dans l'espace ferroviaire, une réponse éducative composée d'encadrement et d'assistance, aux auteurs d'incivilités. Il y fallait des associations, des professionnels compétents et convaincus que la médiation était à la fois une mission éducative et une composante de l'éducation. D'où la notion de médiation éducative.

En une décennie, la stabilité du projet politique, l'implication des services du conseil régional, des cheminots, des associations, des éducateurs et des formateurs a permis aux utilisateurs du TER de bénéficier de relations « civilisées », à tout le moins de constater que des professionnels intervenaient sur les relations critiques qui altèrent la qualité de leurs déplacements.

Cette période d'expérimentation, véritable recherche action réactive les fondamentaux de l'éducation spécialisée et montre que, l'espace ferroviaire est une formidable chance pour l'éducateur. Le TER est en effet particulièrement propice à assurer l'éducation de ceux qui en manquent ou qui s'exonèrent des convenances. Pour preuves : le lien commercial comporte une sanction immédiate et tangible, le règlement d'usage sert de socle à l'interpellation éducative, l'intervention est valorisée par les passagers. Le contrôle, la répression et la prévention sont bien identifiés à des corps professionnels distincts ; il y a un maître des lieux repérable. Enfin la commande publique traduite dans une feuille de route intelligible est régulièrement surveillée par les autorités organisatrices que sont la Région et la SNCF. De plus, tous les établissements de la SNCF, coproducteurs de sécurité, intègrent les éducateurs et les médiateurs dans leurs échanges d'information et dans l'élaboration de leurs stratégies communes. Peu d'espaces publics présentent autant d'atouts pour la qualité de l'intervention éducative.

Par ailleurs, ce programme régional, étayé par les OPCA du secteur, contribue à la réussite professionnelle de jeunes dotés d'appétences à la relation en milieu difficile. En leur offrant la possibilité d'accéder au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, il leur reconnaît des compétences particulièrement utiles au « vivre ensemble » et fournit au secteur de l'éducation spécialisée, des ressources humaines de qualité.

Il a bien évidemment fallu de l'engagement et de la pugnacité pour parvenir à ce qu'aujourd'hui, il soit salué par tous ses acteurs, y compris les jeunes médiateurs. Apprécié au point qu'il a été étendu à d'autres espaces publics, territoires en tension, puis lycées et leurs équipements sportifs. Ainsi plus de deux centaines d'éducateurs, de candidats et de lauréats au DEME, y ont, à ce jour, contribué.

A la faveur des valeurs partagées de respect et de solidarité, tous les acteurs se sont déplacés de leurs cadres habituels pour s'adapter, se comprendre et contribuer à l'œuvre commune. » Une belle aventure

A ce jour, les services de prévention de l'ADSEA 06 emploient 19 jeunes en contrat d'avenir. Notre Association est, de ce fait, au premier rang des employeurs de médiateurs éducatifs/scolaires dans les Alpes-Maritimes. Tous ces jeunes bénéficient d'une formation qualifiante en travail social.



L'UPT, l'avenir du dispositif

L'action éducative de l'UPT : ouvrons le champ des possibles !

. Vers d'autres horizons... de transports

L'action éducative, auparavant connue dans les quartiers sensibles, a su s'adapter à un contexte de travail différent : les TER et les gares. Cette pratique, développée, au fil des ans, a démontré son efficacité et sa complémentarité en sachant s'inclure dans un dispositif de sûreté et de prévention des incivilités. Des expériences ponctuelles à bord de cars (ligne Nice-Tende ou Cannes-Grasse) ou bus (Envie-bus CASA) et sur une ligne ferroviaire en régie Régionale (Les Chemins de Fer de Provence, Nice-Plan du Var) ont permis de convaincre le service UPT sur sa portabilité à tout type de transport.

Un transfert de compétences, notamment par l'établissement de diagnostics, est désormais envisageable pour d'autres transporteurs ou collectivités organisatrices de transports collectifs.

. Des grands projets en perspectives

L'expérience éducative et artistique réalisée en gare d'Antibes (fresque graffiti dans le souterrain de la gare) a été vécue positivement par la société Réseau Ferré de France (RFF). Ces derniers ont souhaité prolonger cette initiative, à plus grande échelle, à travers la réalisation des fresques des souterrains des nouvelles gares de Biot et de Villeneuve Loubet (réalisés en Novembre 2013).



RFF va poursuivre l'aménagement de la ligne TER Cannes-Grasse. Certains travaux vont démarrer prochainement, notamment la construction d'un mur de 150 m à la Halte-Gare des Bosquets. Notre service a été sollicité afin d'envisager la réalisation de fresques sur ce mur.

L'objectif est de rendre attractif et humaniser ce nouvel espace, en passant des messages de prévention et de sécurité et en associant les jeunes utilisateurs des TER locaux et des habitants des quartiers limitrophes.

. Une évaluation sur mesure, adaptée au contexte de travail des intervenants éducatifs



L'équipe UPT a travaillé sur un logiciel de saisie informatique compatible avec des indicateurs d'évaluation souhaité par la SNCF et le Conseil Régional. Les éducateurs et médiateurs sont équipés d'ordinateurs portables, ce qui leur permet de saisir les actions éducatives délivrées en temps réel.

Prochainement, ce seront leurs téléphones portables que les professionnels utiliseront pour leurs actions de « reporting » sur site : une application smartphone de ce logiciel est en cours de création. Grâce au soutien de la mission prévention de la délinquance du Conseil Régional, la portabilité de cette application est à l'étude pour d'autres acteurs sociaux intervenant dans le cadre de la médiation.



Les partenaires



CNLAPS
Comité National des Acteurs de la Prévention Spécialisée

Contacts

ADSEA 06
Direction Générale



Directeur Général : Erik LA JOIE

268, avenue de la Californie 06200 Nice
Tél : 04 93 72 31 10 – contact@adsea06.org

UPT
Direction Administrative



Directeur UPT : Francis MILLIASSEAU

42, avenue Raymond Féraud 06200 Nice
Tél : 04 93 72 40 72 – asp-upt@adsea06.org

Chef de Service UPT : Mélanie LELOU

lelou@adsea06.org

DEPUIS **10** ANS,
AVEC LES JEUNES DANS LES TRAINS
UNITÉ PRÉVENTION TRANSPORT



 DEVENEZ FAN !

<http://www.adsea06.org/upt-2/>